

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 1 (1962-1963)
Heft: 6

Artikel: Zermatt rouvre ses hôtels
Autor: A.W.K.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-911395>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ressources naturelles exploitables, à part l'eau et la beauté de son paysage, occupe la troisième place avec un revenu moyen annuel de plus de 1600 dollars par habitant (après les U.S.A. et le Canada).

Cette confrontation nous permet peut-être de comprendre plus aisément que tout développement consiste en premier lieu dans le développement rationnel des ressources humaines. Le choix des talents, la formation et l'orientation des cadres, aussi bien que la formation et l'emploi de la main-d'œuvre sont décisifs pour la bonne utilisation des investissements, et par là même de toute assistance technique. Le rendement d'une économie et la création des capitaux dont elle a besoin pour les nouveaux investissements dépendent largement du développement et de l'emploi des facteurs humains. En réalité, le progrès se trouve souvent freiné par des traditions rigides, des superstitions ou un système gouvernemental ou social qui décourage toute initiative personnelle. Dans certains pays le progrès économique est continuellement rendu caduc par la croissance excessive de la population.

On comprend donc facilement que les demandes d'assistance adressées à la Suisse soient nombreuses. De plus, notre pays, par sa neutralité permanente et sa pratique de la solidarité internationale peut s'occuper de questions délicates sans être soupçonné d'impérialisme. L'immense envergure et aussi la complexité des problèmes requièrent, d'autre part, que la Suisse engage ses moyens limités dans des projets bien choisis. Le sous-développement est souvent défini comme un manque de capitaux et de « savoir faire » (lack of know-how). Il est donc dans la nature des choses que la Suisse, outre ses engagements financiers, apporte surtout son aide dans le domaine de l'éducation ou de l'instruction, soit en accueillant des ressortissants des pays en voie de développement dans ses écoles, soit en mettant des experts à la disposition de ces pays.

Voici tout d'abord quelques chiffres sur les prestations suisses. Les investissements des entreprises suisses dans les pays en voie de développement sont actuellement estimés à 1800 millions de francs suisses et ont augmenté chacune de ces dernières années d'environ 200 millions de francs. Par ailleurs, à la fin de l'année 1961, la Confédération assurait les risques politiques d'exportations de biens d'investissements dans ces pays pour un montant de 170 millions de francs. Ces engagements ont été complétés par la garantie de l'Etat aux crédits de transfert de longue durée d'un montant de 130 millions de francs.

Sur le plan multilatéral, la Suisse a mis plus d'un milliard de nos francs à la disposition de la Banque Mondiale. Bien qu'elle ne soit pas membre de cette organisation, elle fournit par rapport au nombre de ses habitants, la contribution la plus substantielle de tous les pays. La Suisse a aussi participé aux crédits multilatéraux accordés à la Yougoslavie et au Brésil.

L'assistance technique proprement dite se trouve en pleine organisation et a pour base de départ un budget de 60 millions de francs établi pour trois années en 1961. La contribution suisse au programme de l'assistance technique de l'O.N.U. et ses organisations spéciales était de 8,8 millions de francs suisses pour 1962. La coopération bilatérale de la Confédération a coûté 2,3 millions, dont 0,5 million pour les bourses individuelles, 0,9 million pour les cours de perfectionnement et 0,6 million pour les missions d'experts et les livraisons de matériel. Environ un million a servi de contribution aux entreprises d'organisation privées suisses telles que l'Aide suisse à l'étranger, l'Aide suisse aux régions extra-européennes et plusieurs autres encore.

La conjoncture économique très favorable et la pénurie de personnel n'ont pas empêché la Suisse de mettre en 1962 un nombre total de 149 experts à la disposition des pays en voie de développement. Elle prend aussi une part relativement élevée à la formation de boursiers en Europe. 370 ressortissants de 40 pays africains ou asiatiques surtout sont venus en Suisse en 1962 à titre de boursiers de la Confédération. En plus de l'instruction donnée aux étudiants dans nos universités, on s'occupe beaucoup de la formation des cadres professionnels. Des cours et des stages ont ainsi été organisés dans le domaine de la mécanique, de la menuiserie, de la construction, de l'inspection scolaire, des assistants en médecine et de labo-

ratoire, de l'hôtellerie, de la géodésie, des P.T.T., de la diplomatie, de la banque, du personnel enseignant des arts mécaniques et de l'agriculture. Deux cours ont été organisés sur place, l'un en Afrique occidentale à l'intention des bûcherons et l'autre, un séminaire pour journalistes, à Conakry (Guinée).

De nombreuses organisations privées œuvrent efficacement dans les pays en voie de développement en y envoyant des experts et du matériel suisses. La Confédération soutient de diverses manières ces initiatives privées typiquement suisses et notamment par d'importantes contributions financières, comme nous l'avons cité plus haut, et par des livraisons de matériel. L'une de ces œuvres majeures est celle que l'Aide suisse aux régions extra-européennes réalise au Népal et qui s'étend à l'agriculture, à l'économie laitière (fromageries), au domaine sanitaire (stations médicales et infirmeries), à la formation professionnelle (ateliers de mécanique), à la construction de ponts et plus récemment à la production d'électricité (construction de petites centrales). Il est particulièrement réjouissant de constater d'autre part que nombre de cantons, de municipalités, de communes et d'organismes privés réalisent des projets financés par leurs propres moyens.

Mais ces efforts humanitaires de la Suisse pour améliorer la vie des peuples des pays d'outre-mer comporteront à la longue une contre-partie économique non négligeable. En effet, la normalisation des conditions politiques et sociales dans ces pays stimulera le progrès économique et vice-versa. Or, nos échanges commerciaux dépendent directement du degré de développement de nos partenaires, et plus notre commerce extérieur deviendra universel, moins nous devrons dépendre des marchés traditionnels.

H. H. BUCHMANN

ZERMATT ROUVRE SES HOTELS

Tant que l'enquête suivait son cours, il ne convenait pas de parler de l'épidémie de fièvre typhoïde de Zermatt qui a fait un tort certain au bon renom touristique de la Suisse et même à ses institutions démocratiques.

Après une conférence de presse d'une ampleur peu commune au Palais fédéral le 13 mai, dans le but de renseigner les journalistes sur les mesures prises pour enrayer l'épidémie et empêcher toute récurrence ; après les mesures annoncées en faveur des victimes : vacances gratuites et indemnisation des touristes et du personnel hôtelier condamné au chômage par suite de la fermeture de la station, le Service de la Santé publique du canton du Valais a lancé le communiqué suivant, en vue de la réouverture de la station le 1 juin :

« Zermatt bénéficiant actuellement de conditions sanitaires sûres, la saison touristique peut débuter immédiatement. Les études en cours se rapportant à l'épidémie de fièvre typhoïde démontrent que le principal vecteur de transmission a été l'eau potable. Comme il n'a pas été possible de déterminer si la contamination fut locale ou générale, les autorités compétentes ont fait contrôler par des experts l'ensemble des installations publiques ou privées de distribution de l'eau potable.

Aujourd'hui, les transformations et réparations que ces experts ont recommandées sont exécutées. Une contamination de l'eau potable par un polluant extérieur est maintenant exclue. Le contrôle permanent est assuré par un personnel attribué exclusivement à cette tâche. Les hôtels, pensions et restaurants peuvent reprendre leur exploitation à condition que leurs installations sanitaires aient été reconnues conformes et que l'on ait procédé aux désinfections exigées. »

Cet avertissement tardif est en même temps une dure leçon, un avertissement qui vient à son heure, pour toutes les administrations qui lésinent en matière d'eau potable et de traitement des eaux usées, domaine dans lequel la Suisse doit rattraper son retard. Le régime facile du tout à la rivière ou au lac est non seulement dépassé, mais constitue un danger public.

A.W.K.